



Vannes, le 30 septembre 2015

Intersyndicale du Morbihan Boycott des CTL des 28 et 30 septembre 2015: Les raisons de la colère

Le Comité Technique avait à son ordre du jour les sujets suivants :

- ↪ **adaptation des structures et du réseau (ASR)**
- ↪ **réorganisation des secteurs d'assiette SIP Lorient-Sud et Vannes Golfe**
- ↪ **organigramme de la direction**
- ↪ **bilan de la notation 2014**
- ↪ **les ponts naturels 2016**
- ↪ **questions diverses.**

Solidaires Finances Publiques 56 et la CGT Finances Publiques 56 ont choisi de ne pas siéger à ce Comité Technique.

Les directeurs locaux et nationaux ignorent délibérément la réalité vécue au quotidien et le dialogue social se résume à la tenue d'instances obligatoires où les avis émis par les représentants du personnel sont méprisés.

Attachés au service public, à la protection des agents, à la défense de leurs droits, et aux missions, nos élus du personnel du 56 veulent la reprise d'un dialogue social, à condition que celui-ci soit réellement un « dialogue » d'une part et qu'il soit « social » d'autre part.

Le fonctionnement du Comité Technique (CT) prévoit qu'un point inscrit à l'ordre du jour soit présenté et débattu en séance. En cas de vote « contre » unanime de la part des élus, le CT est reconvoqué en second examen. En cas de nouveau vote « contre », le CT est réputé n'avoir émis qu'un avis, le directeur passe outre le vote des élus et applique son projet !

Où est le dialogue social ???

Pour exemple : les suppressions des Trésoreries d'Elven et de Rohan, ou la mise en place du PELP (Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels) et du PTGC (Pôle Topographique et de Gestion Cadastreale) seront validés après passage obligatoire en CT quel que soit le vote des élus

..../...

Dans ce contexte, les élus de Solidaires Finances Publiques 56 et de la CGT Finances Publiques 56 ont décidé de ne pas participer à ce CT, à l'instar du choix fait par toutes les OS nationales de boycotter le Comité Technique de Réseau à Paris.



Avant l'ouverture du comité local, nous avons interpellé le Directeur sous forme d'une adresse lui rappelant la situation extrêmement grave du Morbihan en termes d'emplois, de conditions de travail, de restructurations incessantes, de fermetures qui mettent à mal les agents et nos missions.

Refuser de siéger à ce CT, c'est aussi contester la politique destructrice menée par la Direction Générale et relayée par le directeur du Morbihan.

Refuser de siéger ne nous empêche pas de porter les revendications des agents du Morbihan.

Ainsi, nous avons remis au Directeur la pétition initiée par nos deux syndicats, et signée par tous les agents du SIP de Vannes Golfe, qui s'opposent à la restructuration de leur service et aux méthodes de passage en force de la hiérarchie sur ce projet.

Les sujets tels que les restructurations et les réorganisations, notamment la fusion des secteurs d'une part du SIP Vannes Golfe et d'autre part du SIP Lorient Sud, seront présentées au prochain CHSCT du 20 octobre. Les représentants de nos deux syndicats dans cette instance défendront avec pugnacité les intérêts des agents et leurs conditions de vie au travail.

Dans cet esprit combatif, engageons-nous ensemble dans la grève interprofessionnelle et les manifestations du 8 octobre prochain à l'appel des organisations syndicales revendicatives